

Guide d'accueil municipal

Enfance, jeunesse
& parentalité



#SoScottish
aubigny.net   


Aubigny
sur-Nère

— EDITO —

Chers parents,

J'ai le plaisir de vous proposer le guide d'accueil enfance et jeunesse de la commune d'Aubigny-sur-Nère.

Il vous permettra de disposer de l'ensemble des informations pratiques et explications nécessaires concernant l'accueil de vos enfants, mais aussi l'accompagnement à la parentalité.

La commune d'Aubigny-sur-Nère a pour objectif d'offrir aux enfants les meilleures conditions éducatives et de loisirs afin d'assurer leur épanouissement et conduire à leur réussite.

Très attachée au bien-être des familles, j'espère que ce livret répondra à vos attentes. Les élus municipaux et l'ensemble de l'équipe du Pôle Enfance-Jeunesse se tiennent à votre disposition pour échanger avec vous et répondre à vos questions et préoccupations.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Laurence RENIER
Maire d'Aubigny-sur-Nère



Pôle Enfance-Jeunesse

Un lieu d'accueil, d'information et d'inscription.

Le Pôle Enfance-Jeunesse regroupe les services municipaux en lien direct avec l'enfance et la jeunesse. Il permet de faciliter vos démarches administratives par un accompagnement tout au long du parcours éducatif de votre enfant. En toute confidentialité, il offre un accueil personnalisé en privilégiant écoute et bienveillance.

Responsable : Bertrand LEVET

Tél : 02 48 81 50 00

Mail : responsable.jeunesse@aubigny-sur-nere.fr



Service des Affaires Scolaires

A votre service, à la Mairie, le service des Affaires Scolaires reçoit toutes les demandes d'inscription scolaire pour saisie des dossiers avant l'admissibilité délivrée par la directrice de l'école. Il répond, par ailleurs, à l'ensemble des questions liées à la vie scolaire et vous accompagne dans l'utilisation du kiosque famille après la communication d'un identifiant de connexion qui permet de réserver l'ensemble des services municipaux (cantine, garderie, accueil de loisirs).

Référente : Brigitte JOUANIN

Tél : 02 48 81 50 00

Mail : scolaire@aubigny-sur-nere.fr



HORAIRES D'ACCUEIL DU SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES :

Mairie d' Aubigny-sur-Nère - Place de la Résistance

Lundi : 14h-17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h /14h-17h30

Mercredi : 8h30-12h

La crèche Kilts et Culottes Courtes

Crèche associative

La crèche accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans.
La capacité d'accueil est de 21 enfants par jour.

Les enfants sont accueillis par une équipe pluridisciplinaire de professionnels et bénéficient d'activités d'éveil, culturelles et d'activités en extérieur (sortie au parc, intervention d'un musicien toutes les deux semaines, sortie à la bibliothèque)...

Inscription : tout au long de l'année. Prendre rendez-vous par téléphone ou mail pour une demande d'accueil.

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
Accueil occasionnel possible.

Infos

Crèche Kilts et Culottes Courtes

8 allée du printemps

Tél : 02 48 81 06 98

Mail : creche.kcc@gmail.com

Directrice : Cécile MOULIN



Les P'tits loups

Association d'assistantes
maternelles

Salle du Relais Petite Enfance

8 allée du printemps

Tél : 06 48 71 08 71

Présidente : Séverine MAGOUTIER

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Equipement intercommunal

Le RPE est un lieu d'accueil, d'échanges et de rencontres au service des assistantes maternelles et des parents de la Communauté de communes Sauldre et Sologne.

Le RPE, c'est aussi :

• Pour les enfants :

Un lieu d'éveil, d'animations et de découvertes.

- Un espace de rencontres avec d'autres enfants.
- Des ateliers d'éveil encadrés par des intervenants extérieurs.

• Pour les parents :

Un lieu d'échanges et de conseils.

- sur les différents modes de garde d'enfants et la recherche assistante maternelle.
- Un espace de rencontres avec les parents.

• Pour les assistantes maternelles

Un lieu d'information et d'écoute.

- Un lieu d'échanges entre assistantes maternelles.

Un programme mensuel d'animations est envoyé aux assistantes maternelles du territoire.

Horaires d'accueil : les mardis et vendredis de 8h30 à 11h30 puis de 14h à 17h30.

Infos

Relais Petite Enfance Sauldre et Sologne

1 allée du printemps

Tél : 06 77 37 65 95

Mail : rpe@sauldre-sologne.fr

Site web : www.sauldre-sologne.fr

Animatrice RPE : Carole GAUTRON



LES ÉCOLES

École maternelle du Printemps

École publique

L'école maternelle du Printemps se situe à proximité immédiate de la crèche au sein du pôle petite enfance. Elle accueille aujourd'hui près de 127 élèves répartis dans 6 classes avec la présence d'ATSEM dans chacune des classes. Pour toujours mieux accueillir les enfants, l'établissement propose un service de restauration sur place et un jardin pédagogique. En 2025, les cours et le parvis de l'école maternelle ont fait l'objet d'importants travaux d'aménagement et de végétalisation.



Infos

Allée du printemps

Tél : 02 48 58 58 25

Mail : ecm-printemps-aubigny-sur-nere@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Laetitia MARCHAIS

Transport scolaire

Pour connaître les différentes dessertes.

SIVOM Pays Fort

Mairie de Sainte-Montaine

Tél : 02 48 58 05 16

Mail : mairie.ste-montaine@orange.fr

Les Lutins d'Aubigny

Association des parents d'élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire

Tél : 06 71 21 91 37

Mail : les.lutins.du.printemps@gmail.com

Présidente : Amandine POIRIER

École Sainte-Solange

École privée

De la maternelle au CM2. Tél : 02 48 58 09 86 - sainte-solange@wanadoo.fr

École élémentaire des Grands Jardins

École publique

L'école élémentaire des Grands Jardins accueille près de 276 élèves dans un cadre verdoyant, en plein cœur du parc des Grands Jardins. L'école se compose de 12 classes dont une classe ULIS. Elle dispose de son propre restaurant scolaire dont les repas sont cuisinés sur place et propose de nombreuses activités en lien avec les équipements culturels et sportifs de la ville.



L'accueil des élèves en situation de handicap

Classe ULIS

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) est un dispositif qui offre aux élèves en situation de handicap, une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins et permet la mise en œuvre d'un projet personnalisé de scolarisation tout en étant intégré au milieu scolaire ordinaire.

AESH

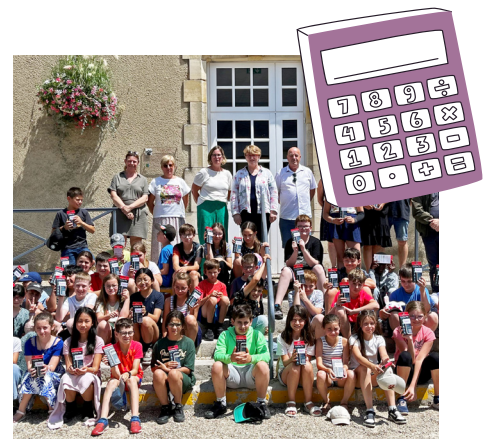
Les accompagnants aident les élèves en situation de handicap. Sous la responsabilité des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui.



Le + de la mairie !

Fournitures scolaires

La mairie prend en charge l'ensemble des fournitures scolaires de vos enfants de la maternelle au CM2. Une calculatrice est également remise à chaque élève de CM2, avant son entrée au collège.

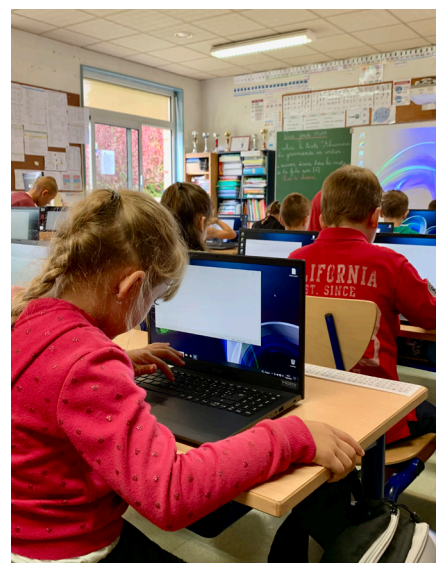




Le + de la mairie !

Des outils numériques pédagogiques

Les élèves de l'école bénéficient d'une classe informatique mobile et du dispositif « Territoires numériques éducatifs ». Ces nouveaux outils ont pour but de réduire la fracture numérique et permettre aux élèves d'avoir accès à l'informatique. Il favorise également l'enseignement interactif.



Aide aux devoirs

Des bénévoles assurent des heures d'aide aux devoirs après les heures de classe. Un accompagnement précieux et fructueux qui vise à améliorer le niveau scolaire des élèves dans un climat de bienveillance. Renseignements auprès de la directrice.

Les lundis et jeudis de 16h30 à 18h.



Le + de la mairie !

La musique à l'école

La ville a souhaité proposer des interventions musicales aux élèves durant toute l'année scolaire. Ainsi, tous les élèves de la Petite Section au CM2 reçoivent un cours de musique par semaine dispensé par une intervenante diplômée.



LES ÉCOLES



Le + de la mairie !

Des activités culturelles et sportives

La commune met à disposition des écoles ses équipements sportifs et culturels. Des créneaux piscine sont réservés aux écoles pour permettre l'apprentissage de la natation. Des activités en lien avec la bibliothèque, le cinéma, le Centre d'Interprétation de l'Auld Alliance et la Galerie François I^{er} sont régulièrement organisées.



Le + de la mairie !

Échanges avec la flottille 34f



En plus des nombreuses activités proposées par la commune, l'équipe éducative maintient un lien étroit, depuis de nombreuses années, avec la flottille d'hélicoptères 34f basée à Lanvéoc-Poulmic en Bretagne que la commune parraine depuis 29 ans. De nombreux échanges ont lieu tout au long de l'année entre les marins et les élèves de l'école.

Voyage scolaire

La municipalité prend en charge, en fonction du quotient familial, une partie du coût du séjour.

Voyage à la base aéronavale de Lanvéoc en 2025.



Infos

Ecole élémentaire des Grands Jardins

Parc des Grands Jardins - Aubigny-sur-Nère

Tél : 02 48 58 03 56

Mail : ec-les-grands-jardins-aubigny-sur-nere@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Céline BARISIEN



LA RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est une priorité municipale. Elle participe activement au bien-être des enfants. L'équipe de restauration confectionne chaque jour sur place des repas en privilégiant des produits locaux avec une attention particulière portée sur la qualité des aliments proposés.



Le + de la mairie !

Les circuits courts

Les circuits d'approvisionnement courts permettent à la commune de favoriser l'activité économique locale et de valoriser les producteurs du département. A titre d'exemple, la viande servie aux enfants provient d'élevages situés sur le territoire du Pays Sancerre-Sologne.



Le + de la mairie !

La semaine du goût

Tous les ans, au mois d'octobre, le restaurant scolaire suit le dispositif «**La semaine du goût**». L'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles saveurs et aiguïser leur palais ! Des ateliers cuisine sont organisés tout au long de cette semaine.

Menus à thème

Les menus sont élaborés par le Service de restauration scolaire. Un menu à thème est proposé régulièrement, il permet de découvrir l'identité de nos régions à travers les assiettes ! Les menus sont consultables directement sur le Kiosque Famille.

P.A.I

En cas de régime alimentaire spécifique, défini par un PAI (Projet Accueil Individualisé), le responsable de la restauration scolaire prend en charge le protocole.

LA RESTAURATION SCOLAIRE



Le + de la mairie !

Dispositif « Cantine à 1€ »

Afin de préserver le pouvoir d'achat des familles et apporter un accompagnement financier, la commune a adhéré au dispositif « Cantine à 1€ » mis en place par l'État, en fonction du quotient familial de la famille.

Quotient familial	Prix d'un repas
QF < 600	1€
601 < QF < 1200	2€
QF > 1200	3.25€



Le + de la mairie !

Brigade « anti-gaspi »

Des bacs de tri et de compost ont été installés au restaurant scolaire.

La brigade anti-gaspi, composée d'élèves, aide et encourage les plus jeunes à la fin du repas, à trier leurs déchets dans le but de limiter le gaspillage alimentaire et sensibiliser à l'importance du tri !



Plus de 350 repas sont assurés quotidiennement !

Infos

Service de Restauration Scolaire
Mail : restaurant.scolaire@aubigny-sur-nerre.fr

Responsable : Guillaume BOUILLO

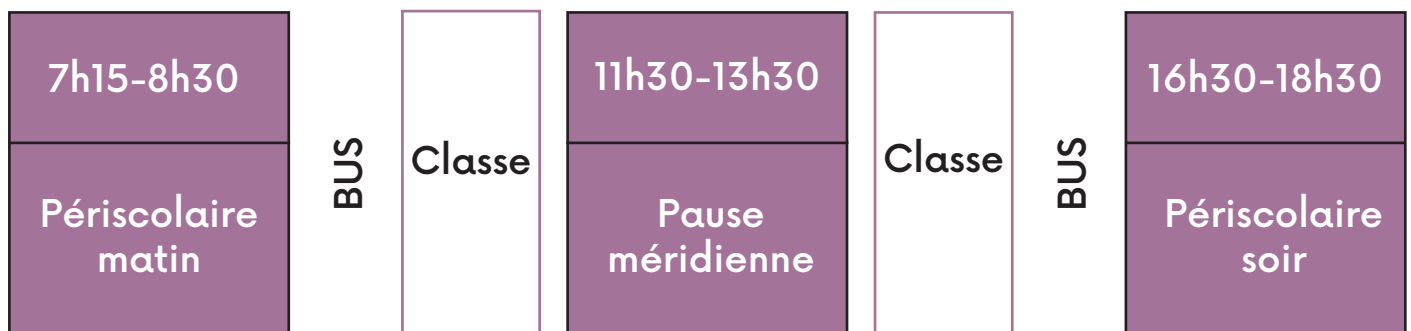


L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Un accueil périscolaire est à disposition des parents dont les enfants sont scolarisés à l'école maternelle du Printemps et à l'école élémentaire des Grands Jardins. On vous explique comment sont organisés par la commune ces différents temps d'accueil qui ne sont pas considérés comme du temps scolaire mais se placent juste avant ou après les demi-journées de classe.

Les différents temps périscolaires

Les temps périscolaires sont assurés les lundis, mardis, jeudis et vendredis par les agents de la ville formés à l'encadrement des enfants.



Chaque jour, les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle du Printemps par 3 animateurs le matin et 4 le soir (garderie).

Les animateurs prennent en charge plus de 80 enfants qui arrivent quotidiennement en bus et les accompagnent jusqu'aux écoles.

La pause méridienne se découpe en deux temps : le repas au restaurant scolaire puis les activités périscolaires.



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Inscriptions à l'accueil périscolaire

Réservation obligatoire sur le Kiosque Famille pour la semaine ou plus. Il convient de prévoir un délai de 8 jours avant toute réservation.



Les activités sur la pause méridienne

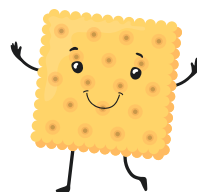
Plusieurs types d'activités sont proposés de manière facultative et gratuite, pour tous les enfants déjeunant au restaurant scolaire : musicales, sportives, manuelles, robotiques, toutes encadrées par des professionnels. Une salle est également à leur disposition sur la pause méridienne avec la présence d'un animateur pour qu'ils puissent lire, jouer ou participer à des activités variées de manière libre.



Le + de la mairie !

Goûter

La commune fournit un goûter à chaque enfant sur le temps périscolaire du soir.



Infos

Accueil périscolaire

Tél : 07 86 10 66 25

Mail : periscolaire.mairie@aubigny-sur-nere.fr

Référente : Fanny MERAU



JEUNESSE

La municipalité propose aux enfants (de la Petite Section au CM2) un lieu d'accueil pour les vacances scolaires et les mercredis. Les jeunes sont encadrés par une équipe dynamique d'animateurs diplômés. De nombreuses activités et sorties sont au programme pour le plus grand plaisir des enfants !



L'Accueil de Loisirs

Du lundi au vendredi durant les vacances scolaires

L'Accueil de Loisirs est ouvert à chaque période de vacances scolaires hors vacances de Noël et pendant les vacances d'été : 4 semaines en juillet et 1 semaine en août (semaine de pré-rentrée).

- **Accueil à la journée** : 9h à 17h30 (déjeuner et goûter inclus).
- **Accueil à la demi-journée** lors des petites vacances à partir de 13h30.
- **Une garderie** est en place de 7h15 à 8h15 le matin et de 17h30 à 18h30 le soir.
(Réservation sur le Kiosque -> «Garderie matin - Vacances»)

Les heures d'arrivée (8h15-9h) et de départ (17h30-18h30) des enfants sont flexibles, sous l'entière responsabilité des parents et doivent être précisées auprès de l'équipe d'animation.



Le + de la mairie !

Bonus inscription

Pour chaque période de vacances, une réduction est accordée suivant le nombre de jours de présence de l'enfant. Il est attribué sous forme d'un avoir utilisable sur les futures réservations.

Les mercredis en période scolaire

L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire avec des horaires flexibles pour l'arrivée et le départ des enfants.

- **Accueil à la journée** : 9h à 17h30 (déjeuner et goûter inclus).
- **Accueil à la demi-journée** : 9h à 13h/13h30 ou de 13h/13h30 à 17h30.
- **Une garderie** est en place de 7h15 à 8h15 le matin et de 17h30 à 18h30 le soir. (Réservation sur le Kiosque -> «Garderie matin»)

Les heures d'arrivée (8h15-9h) et de départ (17h30-18h30) des enfants sont flexibles, sous l'entière responsabilité des parents et doivent être précisées auprès de l'équipe d'animation.

A noter : si vous n'êtes pas domicilié à Aubigny-sur-Nère, contactez directement le Service Jeunesse, pour inscrire vos enfants sur ces périodes. Dans la limite des places disponibles.

Un programme d'activités variées est organisé par les animateurs en fonction des saisons (activités manuelles, jeux en plein air, rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EHPAD, sorties dans des parcs à thème...)

Infos

Accueil de Loisirs
Route de Oizon - Aubigny-sur-Nère

Tél : 06 79 94 32 09
Mail : jeunesse@aubigny-sur-nere.fr

Référente : **Jessica NANTY**



JEUNESSE

Située dans les Grands Jardins, la Maison des Jeunes accueille les adolescents de 11 à 17 ans. L'accueil se fait de façon libre et informelle en présence de l'animateur de la structure. Le lieu bénéficie d'une cuisine, d'un salon et d'un espace réservé aux activités. L'équipe d'animation propose aux jeunes un programme d'activités varié (ateliers créatifs, jeux, sorties...). Ils ont également un libre accès aux jeux vidéos, jeux de société, billard, baby-foot de la structure.

La Maison des jeunes

La Maison des Jeunes est ouverte :

En période scolaire :

- Mercredi de 14h à 18h.

Durant les petites vacances scolaires :

- Du lundi au vendredi de 10h à 12h puis de 14h à 18h.

Durant 3 semaines en juillet :

- Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h puis de 14h à 18h30.

Adhésion

L'adhésion annuelle est de :

- 13€ pour les Albinien
- 18€ pour les jeunes des communes extérieures
- 5€ tarif spécial pour la période estivale

Une participation peut être demandée pour la pratique à certaines activités.

Infos


Maison des jeunes

Parc des Grands Jardins - Aubigny-sur-Nère

Tél : 06 30 22 68 40

Mail : mja@aubigny-sur-nere.fr

Référent : **Paul GUICHARD**

 Pôle Enfance Jeunesse
Aubigny-sur-Nère

 [mjaubigny](https://www.instagram.com/mjaubigny)



Les séjours jeunes



Chaque année, la Communauté de communes Sauldre et Sologne organise des séjours à la mer et à la montagne pour les jeunes collégiens du territoire.



Le + de la mairie !

Formation BAFA

Tu es Albinien, tu as 16 ans ou plus et tu souhaites devenir animateur à l'Accueil de Loisirs ? La ville d'Aubigny-sur-Nère peut t'aider à financer ta formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) dans la limite du besoin et du budget communal .

Conditions

Pour bénéficier d'un financement pris en charge à 100%, l'animateur s'engage à travailler pour l'Accueil de Loisirs de la ville sur une période de 3 ans à raison de 5 semaines par an dont 3 devront obligatoirement être effectuées en période estivale.

Aides de la commune

La participation communale est calculée sur le coût réel de stage, déduction faite des aides de la CAF, du Conseil Départemental, de l'État et d'autres organismes :

- Engagement sur un an : prise en charge des frais à 50%
- Engagement sur deux ans : prise en charge des frais à 75%
- Engagement sur trois ans : prise en charge des frais à 100%

Infos

Service Jeunesse

Tél : 02 48 81 50 00

Mail : responsable.jeunesse@aubigny-sur-nerre.fr

Responsable : Bertrand LEVET



Partenaires de la parentalité à Aubigny.

Le soutien à la parentalité consiste à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information à chacun des âges de la vie de l'enfant, en fonction de ses besoins.

À Aubigny-sur-Nère plusieurs structures partenaires peuvent aider les parents ou les jeunes adultes en fonction de leur situation.

Nous les avons regroupées et classées dans 4 catégories :



ACCOMPAGNEMENT



SANTÉ



ACCÈS AUX DROITS



SOLIDARITÉ



ACCOMPAGNEMENT

MAISON DES ADOLESCENTS (MDA DU CHER)

Gratuit et confidentiel pour les jeunes de 11 à 25 ans, parents ou professionnels pour toute problématique ou questionnement les concernant. Dispositif Reflex mobilisable en situation de crise ou de tension/délai intervention de 72h maxi pour une rencontre et/ou orientation.

 02 48 68 08 82 - 06 71 44 47 37

Permanence un mercredi par mois
Mission Locale - 27 avenue de la Gare
Aubigny-sur-Nère

mda.bourges@addictions-france.org

PARTENAIRES

MISSION LOCALE

Pour les jeunes de 16 à 25 ans : information, choisir un métier, trouver un emploi, se former, sortir/bouger, s'occuper de sa santé ou gérer son quotidien. Accompagnement personnalisé avec le contrat engagement jeune (accompagnement de 6 mois pour aider à définir un projet, une formation ou trouver un emploi, avec une allocation mensuelle selon conditions).


 02 48 58 35 91

Maison de l'emploi - 27 avenue de la Gare
Aubigny-sur-Nère

www.sancerresologne.fr

UDAF - MAISON DES FAMILLES ET DE LA PARENTALITÉ (MFP)

Ecoute, information, orientation, rencontre autour de la parentalité et lieu d'innovation sociale au service des parents

 02 48 24 03 49


Sur rendez-vous
France Services - 6 avenue du 8 mai 1945
Aubigny-sur-Nère

www.udaf18.fr - mfp@udaf18.com

PARTENAIRES

UDAF - ESPACE DE VIE AFFECTIVE RELATIONNELLE ET SEXUELLE (EVARS)

Lieu d'information, d'écoute, de sensibilisation et de prévention en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle. Egalité fille/garçon, identité de genre/orientation sexuelle, promouvoir l'intimité, entretien pré-IVG... L'approche objective et bienveillante.

 02 48 24 03 49

Sur RDV - Téléconsultation possible

www.udaf18.fr - evars@udaf.fr

RELAIS ENFANCE ET FAMILLES (REF)

Favoriser et maintenir les liens entre l'enfant et sa famille, développer toutes les actions permettant l'apaisement du conflit intrafamilial, soutien psychologique aux victimes de violence, information et promotion des dispositifs de lutte contre les violences.

 02 48 70 02 72

Sur rendez-vous
France Services - 6 avenue du 8 mai 1945
Aubigny-sur-Nère

secretariat-ref@ref18.fr - www.relaisenfancefamille.fr

PARTENAIRES

YEP'S

Des avantages pour les 15 à 25 ans. Des aides pour trouver un stage, un apprentissage, se loger, se soigner, sortir, s'équiper ou découvrir la Région Centre-Val de Loire. Tarifs préférentiels : concert, cinéma, transport, train, permis, activités sportives, loisirs...

www.yeps.fr



SANTÉ

CENTRE D'ADDICTOLOGIE (CSAPA CAET)

Accueil gratuit et en toute confidentialité des personnes ayant une consommation excessive ou à risque (alcool, drogues, médicaments, jeux...), ainsi que celles qui s'interrogent sur leur situation. Les proches peuvent également être reçus.

☎ 02 48 70 60 33

Sur rendez-vous, les 3^{ème} mercredis du mois
Maison Départementale d'Action Sociale
Aubigny-sur-Nère

accueil.caet@apleat-acep.com



PARTENAIRES

CARAMEL

Ateliers équilibre pondéral, ateliers diabète, groupes de parole, ateliers cuisine, ateliers de remise en forme.

 02 48 48 57 44

Sur rendez-vous
France Services - 6 avenue du 8 mai 1945
Aubigny-sur-Nère

association.caramel@ch-bourges.fr

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE (CMP)

À partir de 17 ans

Lieu de consultation, d'orientation, d'évaluation et de suivi et traitement en ambulatoire. Les suivis sont individuels et il existe également un groupe à destination des jeunes ainsi qu'un partenariat avec la Mission Locale. Les motifs de consultation sont variés : problème de harcèlement scolaire, état dépressif, mal-être général, troubles du sommeil et de l'alimentation etc...

 02 48 67 20 57

Sur rendez-vous
23 rue Sainte-Anne
Aubigny-sur-Nère

www.ch-george-sand.fr

PARTENAIRES

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Les professionnels de santé (médecin, sage-femme, puéricultrice) proposent à la MDAS ou à domicile :

- Le suivi de santé dès la grossesse et jusqu'au 6 ans de l'enfant.
- Un accompagnement personnalisé, des conseils, du soutien à la parentalité.
- Des ateliers collectifs ou séances individuelles (massage bébé, portage, Snoezelen...)

Les bilans de santé des enfants entre 3 et 4 ans sont réalisés en école maternelle.

- Centre de santé sexuelle : consultation gratuite, anonyme avec ou sans accord parental (contraception, conseils sur la sexualité, IVG, dépistage des maladies sexuellement transmissibles...). Permanence, un mercredi sur 2.

MAISON DÉPARTEMENTALE D'ACTION SOCIALE (MDAS)

Accueillir et accompagner toutes personnes ayant une demande sociale dans le domaine de l'insertion, de la précarité, du logement, de l'accès aux droits et de la prévention globale.

 02 18 87 28 00

5 place Chazereau
Aubigny-sur-Nère


www.departement18.fr



ACCÈS AUX DROITS

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE (CAF)

Naissance, adoption, éducation, handicap, logement...


 3230

France Services - 6 avenue du 8 mai 1945
Aubigny-sur-Nère

www.caf.fr / www.1000-premiers-jours.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DU CHER (CDAD)

Point justice : entretien anonyme et gratuit avec un juriste. Faire valoir ses droits, favoriser les modes amiables de règlement des conflits.

 06 85 42 95 14 / 06 07 66 96 43

Sur rendez-vous
France Services - 6 avenue du 8 mai 1945
Aubigny-sur-Nère

cdad@cdad18.fr

PARTENAIRES

FRANCE SERVICES

Accompagnement dans les démarches administratives numériques ou non, du quotidien : impôts, CPAM, MSA, CARSAT, accès aux droits, URSSAF, CESU, France Titres, habitat, MDPH... pour les habitants de la Communauté de communes Sauldre et Sologne. De nombreuses permanences sont proposées.

☎ 02 48 58 44 02

France Services - 6 avenue du 8 mai 1945
Aubigny-sur-Nère

www.aubigny.net

france.services@aubigny-sur-nere.fr





SOLIDARITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Accompagnement des familles albiennes pour faciliter l'accès aux droits, propose des actions de prévention, de lutte contre les exclusions et des actions de lien social. Le CCAS dispose aussi des logements étudiants sous conditions.

 02 48 81 50 09

France Services - 6 avenue du 8 mai 1945
Aubigny-sur-Nère

www.aubigny.net

ccas.mairie@aubigny-sur-nere.fr

COMMUNAUTÉ 360

Un service gratuit, en matière d'information, d'orientation et d'accompagnement, à destination des personnes en situation de handicap, de leurs aidants et des partenaires. La C360 s'appuie sur une plateforme téléphonique, des permanences territoriales et des rendez-vous individualisés.

 0800 360 360 du lundi au vendredi de 9h à 17h


Sur rendez-vous
France Services - 6 avenue du 8 mai 1945
Aubigny-sur-Nère

c360@pep18.fr

PARTENAIRES

FACILITATEUR 18

Accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie, à tout âge et dans des domaines variés comme l'emploi, la formation, le logement, la scolarité, la santé...

 07 52 05 86 02

t.richard@ligue18.org

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

Accueillir, écouter et accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage, faciliter les démarches, accès simplifié aux droits, sensibiliser les citoyens au handicap.

 02 48 27 31 31

France Services - 6 avenue du 8 mai 1945
Aubigny-sur-Nère

autonomie.mdph@departement18.fr

PÔLE RESSOURCES 18

Inclusion des enfants de 0 à 17 ans au sein des structures d'accueil : crèches, halte garderie, accueil de loisirs...

 06 70 07 16 05

NUMÉROS UTILES

Mairie d'Aubigny-sur-Nère	02 48 81 50 00
> Service des Affaires Scolaires	02 48 81 50 00
> Service Jeunesse	02 48 58 27 13
> Service Péri-scolaire	07 86 10 66 25
> Maison des Jeunes	06 30 22 68 40
> Accueil de Loisirs	06 79 94 32 09

Relais Petite Enfance 06 77 37 65 95

Crèche Kilts et Culottes Courtes 02 48 81 06 98

École maternelle du Printemps 02 48 58 58 25

École élémentaire des Grands Jardins 02 48 58 03 56

SIVOM (Transport Scolaire) 02 48 58 05 16

